

# Quelques remarques sur l'emploi des formes verbales en *-ant* en français moderne

PAR

ARNE-JOHAN HENRICHSEN

Il est communément admis que le français a trois formes verbales en *-ant*: l'*adjectif verbal*, le *participe présent*, le *gérondif*. Cette conception correspond-elle à la réalité linguistique? A notre avis, elle ne le fait pas. Si l'on n'accepte pas cette tripartition, par quoi peut-on la remplacer? Nous proposerons une conception unitaire – selon nous, le français moderne a une seule forme verbale en *-ant*. Dans ce qui suit, nous essayerons de justifier les réponses données aux questions posées.<sup>1</sup>

Examinons d'abord le prétendu *adjectif verbal*. Ce terme est à rejeter, étant donné qu'il s'agit d'un adjectif authentique n'ayant pas de caractère verbal. Diachroniquement il a des rapports avec le verbe: la plupart des adjectifs verbaux dérivent de verbes. Sur le plan sémantique, l'adjectif verbal est toujours lié au verbe correspondant (clairement dans *une femme riante*, moins distinctement dans *un paysage riant*). Le terme *adjectif déverbal* serait donc acceptable, du point de vue diachronique comme de celui synchronique.<sup>2</sup> Mais il ne faut pas oublier qu'il existe des adjectifs en *-ant* (*-ent*) où le sentiment linguistique ne voit aucun lien avec le verbe correspondant, par exemple *sergent/servir*, *ponant/pondre*, *arrogant/arroger*<sup>3</sup> et même des adjectifs en *-ant*, auxquels n'ont jamais correspondu des verbes, par exemple *purulent*, *abracadabrant*.<sup>4</sup>

Si le chapitre relatif à l'adjectif déverbal est peu satisfaisant dans la

---

1: L'exposé qu'on va lire a fait l'objet d'un colloque à l'Université de Copenhague le 20 octobre 1966.

2: Voir Damourette et Pichon, *Essai de Grammaire de la Langue française*, § 1196, où le caractère non-verbal de la forme est souligné par l'emploi du terme *adjectif nominal déverbal*.

3: Voir Damourette et Pichon, *loc. cit.*

4: Il peut arriver que les usagers de la langue créent des verbes d'après de tels adjectifs: *Alors, elle s'est mise à puruler de partout*. Pour d'autres exemples, voir Damourette et Pichon, § 1202.

plupart des grammaires, c'est que les grammairiens, tout en se rendant compte qu'ils ont affaire à un adjectif, expliquent certains aspects de son emploi comme s'il s'agissait d'une forme verbale. Ce dualisme apparaît à plusieurs reprises dans Grevisse, *Le bon usage*, §§ 769–72. En voici un exemple: § 770, M. Grevisse traite d'expressions comme *couleur voyante, médecin consultant, rue passante, soirée dansante*, et il y voit un «sens dégénéré». <sup>5</sup> A notre avis il est tout à fait normal de voir un adjectif qui n'est pas une forme verbale, prendre un sens à laquelle on ne se serait pas attendu s'il s'était agi d'un participe présent, c'est-à-dire d'une forme verbale: l'adjectif *voyant* dans *couleur voyante* n'est pas obligé de se comporter comme s'il avait été un participe présent à sens actif.

N'étant pas une forme verbale, l'adjectif déverbal ne peut pas être suivi d'un régime direct. D'autre part on peut lui attacher un complément prépositionnel, comme c'est également le cas de tout adjectif (*âpre au gain; agréable à chacun; un livre plein de fautes*). <sup>6</sup>

La distinction entre l'adjectif déverbal (fléchi) et la forme verbale en *-ant* (non fléchie) permet quelquefois d'exprimer des nuances de sens. Si l'on se sert de l'adjectif déverbal, on souligne la caractérisation; avec la forme verbale en *-ant*, on met l'accent sur l'action. En voici quelques exemples:

*Sans complément prépositionnel:*

Une femme exubérante et toujours *parlante*.

(E. de Goncourt)

Je les plains [les vieillards] de leur mort *approchante*, de leurs infirmités.

(Montherlant)

Ces exemples sont cités d'après Wagner et Pinchon (*Grammaire du français classique et moderne*, p. 310), qui les commentent en disant que les auteurs «tirent parti des effets de style que produit un accord inattendu».

Nous sommes tous repartis sous une pluie *battant*.

5: Le terme «sens dégénéré» a probablement été emprunté à Tobler (*Vermischte Beiträge I*, 1921, p. 37, *Participia praesentis mit Ausartung des Sinnes*) ou à M. Spitzer, qui dans *Aufsätze zur romanischen Syntax und Stilistik*, pp. 23–24, parle de participes «ausgearteten Sinnes».

6: Voir Grevisse, §§ 221–24 et Togeby, *Fransk grammatik*, § 142.

Cet exemple se trouve dans Damourette et Pichon, § 1204, avec le commentaire suivant: «On dit plus ordinairement *une pluie battante*, avec l'adjectif nominal déverbal: mais l'emploi du participe véritable donne ici à la phrase une vivacité particulière: on voit la pluie en train de battre.»

*Avec complément prépositionnel:*

Franz Rosen était assis près du poêle dans un fauteuil bas, les mains *tom-bantes* entre les genoux.

La vue d'une pauvre famille *errante* au milieu d'humbles aventures.

Je n'entendis plus que les plumes *courant* sur des papiers.

Pour le commentaire de ces exemples, voir Damourette et Pichon, § 1201, Togeby, § 637,2 et Grevisse, § 772, A, 2<sup>e</sup>.

Terminons cette partie de notre exposé par une remarque sur l'expression *flambant (battant) neuf*. En voici quelques exemples:

La maison rivale, toute *flambant* neuve.

Que devaient être, tout *battant* neufs, ces monuments admirables?

Avec M. Grevisse (§ 772, B, Rem. I), mais en opposition à M. Togeby (§ 637,3) nous interprétons *flambant (battant)* comme adjectif déverbal en emploi adverbial, exactement comme d'autres adjectifs employés adverbiallement dans de pareilles constructions: une petite fille *nouveau-née*; ses yeux gris *large* ouverts (Daudet); ils sont rentrés à l'aube, tous *fin* saouls (Bernanos).

En conclusion, citons M. Gougenheim, *Système grammatical de la langue française*, p. 93: «... l'adjectif verbal ... dépourvu de valeur verbale et incapable en particulier de recevoir un objet *s'est complètement assimilé aux adjectifs qualificatifs*.» (C'est nous qui soulignons.)

Examinons maintenant la forme communément appelée *participe présent*. Du point de vue formel elle se distingue de l'adjectif déverbal par son invariabilité, d'un point de vue fonctionnel par son aptitude à prendre un régime direct. Le terme *participe présent* n'est guère satisfaisant. Nous souscrivons volontiers aux assertions suivantes: «le participe n'a rien qui ait de soi valeur de temps» et «il [ø: le participe présent] n'indique absolument rien sur le temps où a lieu l'action» (Le Bidois, *Syntaxe du français moderne*, § 784). Ce qu'exprime cette forme verbale, c'est «une action simultanée par rapport à l'action marquée par le verbe qu'il accompagne» (Grevisse, § 767). Par suite elle indique le passé, le présent ou le futur suivant le temps du verbe auquel elle se

rattache (voir Grevisse, *loc. cit.*). Le terme plus neutre *participe en -ant* (employé par Guillaume, *Temps et verbe*, p. 17) est donc à préférer, si l'on ne veut pas, comme nous le proposons, rompre complètement avec la nomenclature traditionnelle en optant pour le terme *forme verbale en -ant*.<sup>7</sup>

Contre l'emploi de ce terme, une objection se présente tout de suite à l'esprit: Et le gérondif? Est-ce que celui-ci n'est pas une autre forme verbale en *-ant*? A quoi nous répondrons: le gérondif n'existe pas en français moderne. Selon nous le français a une seule forme verbale en *-ant*, et cette forme se combine en certains cas avec la préposition *en*.

La distinction communément admise entre le participe présent et le gérondif en français s'explique par l'histoire de la langue, étant donné que la forme en *-ant* représente une fusion du participe présent et du *gerundium* latins. Ici le français s'est éloigné par exemple de l'italien, qui distingue toujours les deux formes (*cantante*, *cantando*), dont le second s'appelle *gerundio*. Ainsi à l'italien:

*Uscendo* incontrai il mio amico

correspond en français:

*En sortant* je rencontrai mon ami

ou bien:

*Sortant* je rencontrai mon ami

Nous avons fait allusion tout à l'heure à l'histoire de la langue. Comme nous allons le montrer, ce sont des considérations synchroniques qui nous ont amené à supprimer la distinction entre le participe présent et le gérondif. Cependant cette interprétation est appuyée par les faits historiques<sup>8</sup>. L'évolution phonétique a eu pour résultat que l'accusatif singulier du participe présent du latin et les diverses formes casuelles du *gerundium* latin ont abouti à une seule forme en *-ant* en ancien français. Damourette et Pichon appellent cette forme la *forme fondamentale*. On trouve cette forme dans les plus anciens textes français et, selon Damourette et Pichon, l'emploi en est tantôt «plutôt participial»,

7: Terme employé, concurremment avec la terminologie traditionnelle, par B. H. J. Weerenbeck, *Participe présent et gérondif*, 1927, *passim*.

8: Généralement parlant, une interprétation de faits dans la synchronie est plus convaincante quand elle est confirmée par la diachronie.

tantôt «plutôt gérondival»; tantôt ces auteurs trouvent que «le classement est plus difficile». A côté de cette forme fondamentale il existe une forme en *-anz*, commune au masculin et au féminin. A partir du XIV<sup>e</sup> siècle on trouve des formes féminines en *-ante* et *-antes*, comme pour les adjectifs correspondants. Toutes les formes ci-dessus mentionnées s'emploient d'une manière plus ou moins chaotique jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, mais dans la deuxième moitié de ce siècle la forme fondamentale l'emporte définitivement (si l'on veut, on peut fixer la date au samedi 3 juin 1679, quand l'Académie française vota l'invariabilité du participe présent), et l'évolution commencée dès le plus ancien français est terminée.<sup>9</sup>

D'autre part nous ne pouvons pas suivre Damourette et Pichon lorsqu'ils déclarent (§ 1201): «... le français de maintenant possède un système très net et très cohérent, caractérisé par la distinction précise entre trois espèces grammaticales: 1° l'affonctif verbal *en chantant*; 2° le participe *chantant*, invariable; 3° l'adjectif nominal déverbal *chantant, chantante, chantants, chantantes*». Les auteurs de la *Grammaire Larousse du français contemporain* trouvent également (p. 374) qu'il est possible de maintenir la distinction entre le participe présent et le gérondif: «Il faut distinguer nettement le participe présent (*chantant*) du gérondif (*en chantant*).»

Voici quelques phrases qui montrent combien est précaire cette distinction. Il s'agit de phrases où la forme en *-ant* est suivie ou précédée d'un régime direct:

*En quittant* le ministère de la Guerre, M. Blum a déclaré aux journalistes...  
(Togebly, § 640)  
*En les voyant*, il les a salués.  
Elle s'efforçait d'apprendre les affaires et secrets des granges *en se rendant*  
une familière du logis.  
(Togebly, § 640)

Dans les exemples cités, on pourrait omettre *en* sans pour cela changer appréciablement le sens. Est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux, dans ces conditions, supprimer la distinction entre deux formes verbales en *-ant*, un «participe présent», et un «gérondif», et baser la description sur l'existence d'une forme unique en *-ant*, précédée ou non de la préposition *en*? C'est ce que nous allons essayer de faire dans ce qui suit.

9: Pour ce qui précède, voir Damourette et Pichon, § 1197 ss.

Le français moderne a donc une seule forme verbale en *-ant*, et cette forme se distingue de l'adjectif verbal par son invariabilité. Quelles sont les fonctions qu'assume cette forme? Il y en a trois:

- a) fonction adjectivale
- b) fonction adverbiale
- c) elle fait partie d'une périphrase verbale (*aller (en) + -ant*)

Dans les cas b) et c) il y a alternance entre la forme en *-ant* précédée ou non de la préposition *en*, et c'est dans la description de cette alternance que réside le vrai problème, surtout en ce qui concerne la fonction adverbiale.

#### a) *La fonction adjectivale*

Ici la forme en *-ant*, jamais précédée de la préposition *en*, correspond à une proposition relative et détermine un nom; elle peut être accompagnée par des déterminants. En voici quelques exemples:

##### *Sans détermination:*

Elle leva la tête. C'était Marius *accourant*.  
Femme *lisant*.

##### *Avec attribut:*

Un homme *étant* son ami depuis longtemps.

##### *Avec régime direct:*

Une ordonnance *instituant* le sens unique.  
Une femme ne le *connaissant* pas.

##### *Avec déterminant adverbial (postposé, plus rarement préposé):*

L'eau *bouillonnant* et *luisant* sous le soleil du matin.  
Elle avait toujours été pauvre, toujours *empruntant*, toujours *dépensant*.

Deux types d'emploi adjectival de la forme en *-ant* nécessitent un petit commentaire:

- 1) *à cinq heures sonnant (battant, tapant, toquant)*

Le plus souvent on a ici la forme verbale invariable, mais l'adjectif déverbal se rencontre également: à cinq heures *sonnantes*. Il est cependant frappant que *battant, tapant, toquant* soient pratiquement toujours

formes verbales, tandis que *sonnant* est souvent adjectif dans cette expression (voir les exemples de Grevisse, § 772). Ceci est probablement dû au fait que *sonnant* s'emploie couramment dans *une horloge sonnante*, ce qui n'est pas le cas de *toquant*, etc.

- 2) J'ai vu brûler des testaments, j'ai vu des mères *dépouillant* leurs enfants, des maris *volant* leurs femmes. (Balzac)

Ici *dépouillant* et *volant* sont remplaçables par les infinitifs *dépouiller* et *voler*. Il y a alternance stylistique entre l'infinitif et la forme en *-ant*, celle-ci étant plus expressive. Ceci est souligné, avec grande verbo­sité, dans Le Bidois, § 799 et § 1258, mais sans mention du fait que la plus grande expressivité est due à l'emploi d'une forme qui est en même temps verbale et adjectivale.

#### b) *La fonction adverbiale*

La forme en *-ant* correspond à une proposition adverbiale (circonstancielle) ou à une autre construction ayant une fonction semblable.

Contrairement à ce que soutiennent la plupart des grammairiens, la forme en *-ant* peut être précédée ou non de la préposition *en* sans différence de sens perceptible. Ainsi on trouve dans Le Bidois, § 788, un certain nombre d'exemples dans lesquels *en + forme en -ant* exprime le moyen, la manière ou la simultanéité; dans ces phrases, l'omission de *en* ne changerait rien au sens. Mais, comme nous allons le voir, ce n'est pas de façon tout à fait arbitraire que l'on met ou omet *en*.

En fonction adverbiale, la forme en *-ant* sert à exprimer le temps, la condition, la concession, le moyen, la cause.

##### 1) *Temps*

La forme en *-ant* peut exprimer une «concomitance dans le temps» (Gougenheim, *Système ...*, p. 348), ou, comme le dit M. Grevisse (§ 801), «une circonstance concomitante» (cf. Wagner et Pinchon, p. 314 «un procès secondaire qui accompagne l'action principale»). Quelquefois l'idée de simultanéité est plus ou moins effacée, de sorte qu'on doit plutôt parler de manière:

*En quittant* le ministère de la Guerre, M. Blum a déclaré aux journalistes (ou bien: *Quittant ...*): simultanéité pure.

Il avait beaucoup lu, hâtivement, superficiellement, *en passant* la moitié des pages, *en inventant* ce qu'il n'avait pas lu (ou bien: ... *passant ... inventant ...*): manière.

La simultanéité peut être soulignée en employant *tout en* + forme en *-ant*:

*Tout en causant*, le mercier avait mis sa balle à terre.  
(Diderot, cit. Wagner et Pinchon, p. 314)  
Elle racontait l'histoire, amplement, *tout en servant* ses filles.  
(R. Bazin, cit. Regula, *Grundlegung und Grundprobleme der Syntax*, p. 162)

### 2) *Condition*

*En procédant* avec plus de méthode, vous auriez réussi (Ou bien: *Procédant* . . .)

L'élément hypothétique est souvent, comme ici, souligné par l'emploi du conditionnel, forme simple ou forme composée, sans que cela soit nécessaire:

On hasarde de perdre *en voulant* trop gagner.  
*Se contentant* de ce qu'on a, on n'a besoin de rien.  
(Ces deux exemples sont empruntés à Regula, *loc. cit.*)

### 3) *Concession*

*En feignant* la paresse, il fait un travail considérable  
(Ou bien: *Feignant* . . .)

De tels cas sont pourtant plutôt rares. Lorsque la forme en *-ant* exprime la concession, ceci est en général souligné ou bien à l'aide de *tout en*, ou bien par une conjonction de concession:

*Tout en paraissant* travailler, il perd son temps.  
Il a fait ce travail sans collaborateur, *quoique ayant* fort peu de temps à y consacrer.<sup>10</sup>

### 4) *Le moyen*

Le français n'exprime pas le moyen à l'aide d'une proposition adverbiale; on se sert le plus souvent d'une préposition ou d'une locution prépositionnelle. On s'attend donc à trouver la forme en *-ant* précédée de *en*, mais la forme verbale seule se rencontre également:

Elle s'efforçait d'apprendre les affaires et secrets des granges *en se rendant* une familière du logis (Ou bien: . . . *se rendant* . . .)

10: E. Mönch, *Die Verwendung des Gerundiums und des Participium Präsens im Französischen*, Göttingen 1912, p. 95, donne beaucoup d'exemples de ce type de construction.

Il fait fleurir tous ces arts *en les encourageant* par sa magnificence (Ou bien: ... *les encourageant* ...)

Tonsard se bâtit alors cette maison lui-même, *en prenant* les matériaux de ci et de là, se *faisant* donner un coup de main par l'un et l'autre, *grappillant* au château les choses de rebut, ou les *demandant* et les *obtenant* toujours.  
(Balzac. *Les Paysans*)

Rien qu'en + forme en -ant s'emploie souvent «pour indiquer que le moyen a suffi» (Brunot, *La pensée et la langue*, p. 668):

*Rien qu'en me racontant* votre histoire, vous révélez la réalité humaine.

### 5) Cause

Toujours la forme en -ant sans préposition:

Orléans *étant* largement ravitaillé, rien ne presse.  
Ne *pouvant* plus travailler, j'ai quitté la ville.

Il est vrai que Nyrop (*Grammaire historique*, VI, § 245,4<sup>o</sup>) trouve l'idée de cause dans: *En forgeant* on devient forgeron; de même Grevisse (§ 799) dans: Et rien qu'en *regardant* cette vallée amie, Je redeviens enfant. Nous interprétons, cependant, ces cas comme exprimant le moyen (voir ci-dessus).

Voici un exemple de *parce que* + forme en -ant:

Il a refusé, *parce que craignant* d'être trompé.  
(cité d'après *Le français dans le monde*, n° 43, p. 12)

Weerenbeck, *op. cit.*, p. 144, en donne, d'après Mönch, un autre exemple.

Il ressort de ce qui précède que pour exprimer la cause on se sert uniquement de la forme en -ant, tandis que cette forme alterne avec *en* + forme en -ant pour rendre toute autre nuance de la fonction adverbiale. Or, ceci ne veut pas dire que le choix entre les deux possibilités soit arbitraire: il dépend de la structure grammaticale de la phrase. Le plus souvent la forme en -ant est liée à un élément de la phrase. Normalement, on le sait, *en* + forme en -ant est lié au sujet de la phrase (ou, si l'on veut, à tout le reste de la phrase), c'est-à-dire que le sujet fait fonction de sujet également pour l'action verbale contenue dans la forme en -ant. La forme en -ant sans préposition, au contraire, est liée ou bien au sujet ou bien à un autre élément de la phrase:

- a) il le voit *en descendant* l'escalier
- b) il le voit *descendant* l'escalier

(Exemples empruntés à Togeby, § 633)

Il en résulte que l'ordre des mots est plus libre quand on a *en + forme en -ant*:

- c) en descendant l'escalier, il le voit  
(même sens que a)
- d) descendant l'escalier, il le voit  
(sens différant de b)

La règle selon laquelle *en + forme en -ant* se rapporte au sujet de la phrase est, cependant, loin d'être absolue:

Le cœur *lui* bat, *en appuyant* le doigt sur la touche.  
*En les voyant*, une sorte de choc électrique secoua Sally.  
 Les traits d'Olivier s'animaient *en entendant* la voix de son ami.  
*En parcourant* des yeux cette vaste plaine noyée, un détail attira *mon* attention.  
 (Tous ces exemples sont empruntés à Grevisse, § 802, Rem.)

En guise de conclusion à cette partie de notre exposé, nous citerons le précepte excellent de Grevisse (§ 802): « Le participe (présent ou passé) et le gérondif doivent se construire de telle sorte que leur rapport avec le nom ou le pronom ne prête à aucune équivoque ou ne laisse dans l'esprit aucune obscurité ».

Or, la forme *en -ant*, précédée ou non de la préposition *en*, n'est pas nécessairement liée à un élément de la phrase – il existe aussi des constructions absolues.<sup>11</sup> Il y en a deux types principaux:

1) Avec *en* et sujet indéterminé implicite (= *on*):

La fortune vient *en dormant*.  
 La lampe s'est éteinte *en ouvrant* la porte.  
*En approchant* d'Alexandrie, l'air s'allège.

2) Sans *en*, avec sujet exprimé:

Dieu *aidant*, nous vaincrons.  
 Le cas *échéant*, que faut-il faire?  
 Orléans *étant* largement ravitaillé, rien ne presse.

11: Voir J. Marouzeau, *Lexique de la terminologie linguistique*, 3<sup>e</sup> éd., p. 3: « Une construction absolue est celle dont aucun terme ne se rattache grammaticalement au reste de la phrase » et J. Knobloch, *Sprachwissenschaftliches Wörterbuch*, p. 21: « Ein absolut (asyntaktisch) konstruierter Satzteil steht ohne grammatische Bindung zu den übrigen Gliedern des Satzes ».

c) *La périphrase verbale*

Pour les besoins de notre exposé, il suffit de constater que cette périphrase existe, et que le domaine de la périphrase avec la préposition *en* est plus restreint que celui de la construction sans *en*, étant donné que celle-là s'emploie seulement avec des verbes qui marquent une progression (ou une régression). Pour les détails, voir Damourette et Pichon, § 1656 ss. et § 1664 et G. Gougenheim, *Etude sur les périphrases verbales de la langue française*, pp. 2-36.

Au terme de notre exposé, nous devons nous demander si nous avons rendu compte de tous les emplois de la forme en -ant en français moderne. Nous avons la prétention de croire qu'il y a très peu de faits qui ne se laissent pas expliquer dans le cadre de notre système, et qu'il représente un progrès par rapport à nos prédécesseurs. Voici quelques détails qui ont intrigué les grammairiens, mais qui pour nous n'offrent pas de problème. D'après Regula, *Grundlegung*, p. 164, *de mon vivant* est un reste figé du gérondif – pour nous il s'agit d'un adjectif déverbal substantivé. M. Grevisse (§ 800) voit dans *chemin faisant* un ancien gérondif sans *en* – pour nous c'est un emploi adverbial tout à fait normal de la forme en -ant.<sup>12</sup>

Cependant, comme c'est presque toujours le cas en grammaire, il subsiste un petit reliquat qu'on ne peut expliquer synchroniquement. C'est le cas de *à son corps défendant* (à cause de la préposition *à*) et des types *deux requêtes tendantes à la même fin, toute affaire (fatigue) cessante, moi vivante* (à cause de l'accord). Ajoutons aussi l'expression *n'avoir pas un sou vaillant*. Avec un terme heureux emprunté à M. Flydal, nous parlerons ici d'*extrastructuralismes*<sup>13</sup>, c'est-à-dire de faits qui appartiennent à d'autres structures, à un autre système linguistique.

Arne-Johan Henrichsen

BERGEN

12: Ceci n'empêche pas que des expressions comme *chemin faisant*, généralement parlant, *ce disant* se révèlent pour d'autres raisons (manque d'article, ordre des mots, emploi tonique de *ce*) comme des archaïsmes.

13: Voir *Remarques sur certains rapports entre le style et l'état de langue* (dans *Norsk tidsskrift for sprogvidenskap*, t. XVI, pp. 241-58).